

Guebwiller, le 6 mars 2024

Mesdames et Messieurs les Délégués
titulaires au Comité Directeur du Syndicat
Mixte du SCoT Rhin Vignoble Grand Ballon

Objet : Convocation du Comité Directeur du Syndicat Mixte du SCoT RVGB

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance ordinaire du Comité Directeur qui se tiendra le :

Mardi 19 mars 2024 à 19h00
Ancien Hôtel de Ville de ROUFFACH

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Comité Directeur du 22/02/2024
3. FINANCES :
 - 3.1. Compte de gestion de l'exercice 2023
 - 3.2. Compte administratif de l'exercice 2023
 - 3.3. Affectation des résultats de l'exercice 2023
 - 3.4. Participation des communautés de communes membres pour l'exercice 2024 (service SCoT ADM)
 - 3.5. Service ADS : tarif de la prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme pour l'exercice 2024
 - 3.6. Autorisations de programme & crédits de paiement
 - 3.7. Budget primitif principal 2024
4. ADMINISTRATION GENERALE
 - 4.1. Adhésion à l'ADAUHR
 - 4.2. Convention de gestion entre le PETR et le Syndicat Mixte du SCoT RVGB pour l'année 2024
5. RESSOURCES HUMAINES :
 - 5.1. Action sociale pour les agents du Syndicat Mixte : adhésion au groupement d'action sociale (GAS) du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour l'année 2024
6. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président
7. Informations et divers



Vous trouverez ci-joint les documents de séance relatif au projet de budget, en application de l'article L. 5217-10-4 du CGCT qui stipule que le projet de budget est préparé et présenté par le président qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

Ainsi, les rapports concernant les autres points mis à l'ordre du jour de la séance du 19 mars vous seront transmis ultérieurement et dans les délais habituels (5 jours avant la séance).

Je vous saurais gré de bien vouloir, par retour de courriel (scot@rvgb.fr), me confirmer votre présence à cette réunion ou, dans le cas contraire, déléguer votre suppléant(e) (cf. tableau joint) en m'en tenant informé, étant précisé que votre suppléant(e) est destinataire en copie de la présente convocation. En cas d'absence de votre suppléant et uniquement dans ce cas, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre délégué.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président :



Michel HABIG

